



MAIRIE

DE

MONTCLUS

30630

Tél. : 04 66 82 25 73

Fax : 04 66 82 20 13

Email : mairie.montclus@wanadoo.fr



**COMPTE RENDU REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 12 AVRIL 2016**

La séance est ouverte à 9h10

Présents : Messieurs Benoit TRICHOT, Jean-Claude CARLES, Daniel REBONDY, Jean-Louis BRUGUIER, Vincent NOUIS, François DREYFUS, Hervé GREMONT et Mesdames Sylvette CHABRIER, Mireille BOULE.

Absents : Madame Claire POUDEROUX (pouvoir à S. CHABRIER) et Monsieur Lucien VIGNAL (non représenté).

Secrétaire : Monsieur H. GREMONT.

Monsieur le Maire demande que soit ajouté à l'ordre du jour les points suivants :

- Subvention écoles publique de Goudargues et privée St Laurent de Barjac
- Dissolution du SIVOM
- Projet de modification du périmètre du syndicat mixte d'électricité du Gard
- Extension du périmètre de l'Agglo
- Modification du périmètre du SIVU

Ajouts acceptés à l'unanimité.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 29.01.2016: adopté à l'unanimité.

Participation financière école Publique de Goudargues : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une sortie pédagogique est organisée par l'école publique primaire de Goudargues et aura lieu au Musée des Arts Sacrés pour la journée du 28.06.2016, ce projet concerne le transport pour les classe de CP/CE pour 3 élèves de la commune de Montclus pour un montant total de 317,00 €. Monsieur le Maire propose une subvention de 20,00 € pour les 3 élèves de notre commune ; adopté à l'unanimité.

Participation financière école privée St Laurent de Barjac : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une classe audiovisuelle transplantée a été organisée par l'école privée St Laurent de Barjac avec l'équipe de "ABC Caméra – Ecole de l'Image", afin d'effectuer un travail autour de la biodiversité et l'écosystème du milieu marin et a eu lieu au Centre "Le Cosse" 34300 Le Grau d'Agde du 07 au 11 mars 2016. Ce projet a concerné les classes de CM1/CM2 et concerne un enfant de la commune de Montclus. Le coût par enfant s'élève à 309,00 € TTC. Monsieur le Maire propose une subvention de 50,00 € pour l'enfant de notre commune ; adopté à l'unanimité.

Dissolution du SIVOM : Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'un courrier émanant de la Préfecture a été reçu concernant son intention de dissoudre le SIVOM des Communes des Cantons de Pont-Saint-Esprit et Lussan, tel que prévu au schéma de coopération intercommunal du Gard adopté par arrêté n° 20163003-B1-001 en date du 30 mars 2016 ; adopté à l'unanimité.

Projet de modification du périmètre du Syndicat Mixte d'Electricité du Gard : Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'un courrier émanant de la Préfecture a été reçu concernant l'arrêté portant sur le projet de modification du périmètre du Syndicat Mixte d'Electricité du Gard stipulant que ce périmètre est étendu aux communes de Nîmes et d'Uzès et qu'il y a lieu de le mettre en œuvre ; adopté à l'unanimité.

Extension du périmètre de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien : Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'un courrier émanant de la Préfecture a été reçu concernant l'arrêté portant sur l'extension du périmètre de l'Agglomération du Gard Rhodanien à la commune de St Laurent des Arbres et qu'il y a lieu de le mettre en œuvre ; adopté à l'unanimité.

Modification du périmètre du SIVU : Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'un courrier émanant de la Préfecture a été reçu concernant l'arrêté relatif au projet de modification du périmètre du SIVU du massif du Bagnolais. Considérant que le Schéma Départemental de Coopération Intercommunal (SDCI) du Gard prévoit l'extension du périmètre du SIVU aux communes de : Aiguèze, Carsan, Cornillon, Goudargues, Issirac, La-Roque-Sur Cèze, Laval-St-Roman, Le Garn, Montclus, St Alexandre, St André-de-Roquepertuis, St-André-d'Olérargues, St-Christol-de-Rodières, St Gervais, St-Julien-de-Peyrolas, St-Laurent-de-Carnols, St-Marcel-de-Careiret, St-Michel-d'Euzet, St-Paulet-de-Caisson, Salazac et Verfeuil ; adopté à l'unanimité.

Compte de Gestion Commune et Assainissement 2015 : Adoptés à l'unanimité.

Compte Administratif Commune et Assainissement 2015 : Adoptés à l'unanimité.

Budgets Primitifs Commune et Assainissement + taxes locales 2016 : Adoptés à l'unanimité.

Compte de Gestion et Compte Administratif CCAS 2015 : Adoptés à l'unanimité.

Reprise de concession dans le cimetière communal : Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un courrier a été reçu concernant une demande pour la reprise de la concession n° 14 dans le cimetière communal. Il s'agit d'une concession trentenaire, vide, située dans le nouveau cimetière ; reprise de la concession par la Commune ; adopté à l'unanimité.

Règlement facture de réparation assainissement Montclus Sud : De l'entreprise TISSERAND Philippe pour un montant de 1 575,60 € TTC ; adopté à l'unanimité.

Travaux de remise en état de l'assainissement collectif de Montclus Nord, Sud et Bernas :

- Montclus Nord (décoloïdeur) : 3 devis ont été reçus, a été retenu à l'unanimité le devis de l'Entreprise TISSERAND Philippe pour un montant de 3 132,00 € TTC ; adopté à l'unanimité.

- Montclus Sud (décoloïdeur) : 3 devis ont été reçus, a été retenu à l'unanimité le devis de l'Entreprise TISSERAND Philippe pour un montant de 3 612,00 € TTC ; adopté à l'unanimité.

- Bernas (réhabilitation) : Monsieur le Maire propose de négocier avec l'Entreprise TISSERAND Philippe et d'engager les travaux pour un montant des travaux jusqu'à 6 000,00 € ; adopté à l'unanimité.

SABRE : Modifications statutaires portant adhésion de la commune de St-André-d'Olerargues pour la compétence contrôle et conformité des installations d'assainissement non collectif, modification des communes adhérentes et de la présentation des communes ; adopté à l'unanimité.

ASPIM (Association Spéléologique de Protection et d'Investigation de Montclus) : Subvention pour le règlement de la cotisation à l'AVCFC (Association de Valorisation des Cavités Françaises et Concrétions), proposition 50,00 € ; adopté à l'unanimité.

Cadence d'amortissements : Monsieur le Maire rappelle que l'instruction comptable M 49 prévoit l'amortissement des immobilisations et des subventions d'équipement, il rappelle les cadences d'amortissement des immobilisations à appliquer aux biens communaux. Les subventions d'équipement seront amorties à la même cadence que les équipements qu'elles ont financés, à la place de 50 ans sur le projet présenté, il est proposé de passer à 30 ans ; adopté à l'unanimité.

Nouveaux compteurs communicants Linky : Suite au courrier de Monsieur le Préfet concernant sa demande de retrait de la délibération en date du 29.01.2016, le Conseil décide à l'unanimité de maintenir ladite délibération.

Convention OGEC école privée sous contrat St Laurent de Barjac : Convention de participation aux dépenses de fonctionnement. Le montant de la participation aux frais de fonctionnement de l'école St Laurent s'élève, pour l'année scolaire 2015/2016 à 792,17 € par enfant. 5 enfants de la commune de Montclus sont inscrits à l'école St Laurent soit un montant de 3 960,85 € (5 x 792,17 €) ; adopté à la majorité (2 abstentions).

Convention de mise à disposition d'un agent d'entretien pour heures complémentaires : Monsieur le Maire de MONTCLUS informe l'assemblée qu'il a été négocié entre la commune de MONTCLUS et la commune de SAINT ANDRE DE ROQUEPERTUIS, la mise à disposition de l'agent d'entretien, en contrat CAE, pour effectuer des heures complémentaires sur la commune de SAINT ANDRE DE ROQUEPERTUIS à compter du 12 avril 2016 jusqu'au 06 mars 2017 pour une durée maximum de 50 heures sur la période du 12 avril 2016 au 06 mars 2017 ; adopté à l'unanimité.

Convention de mise à disposition de matériel communal : Monsieur le Maire de MONTCLUS informe l'assemblée qu'il a été négocié entre la commune de MONTCLUS et la commune de SAINT ANDRE DE ROQUEPERTUIS, la mise à disposition de matériel, à savoir : Un tracteur et une épareuse. La durée du prêt de ce matériel est fixée pour un maximum de 50h00 par an sur la période du 12 avril 2016 au 06 mars 2017. Le coût de cette mise à disposition de ce matériel s'élèverait à 30,00 € TTC de l'heure jusqu'à un maximum de 50h00 d'utilisation dans l'année sur la période du 12 avril 2016 au 06 mars 2017 ; adopté à l'unanimité.

ONF : Gestion de la forêt communale, devis non accepté, reporté à 2017.

Questions diverses :

- Fondation du Patrimoine : Demande de don pour le soutien du projet de mise en valeur du site de VERDUN.
- Problème de salubrité dû aux assainissements non collectifs polluants.
- Courrier concernant l'assainissement du Moulin
- Courrier de remerciement des enfants de l'école de Cornillon pour la subvention accordée pour la classe de neige.
- Travaux Cave coopérative.

Fin de la séance à 11h40.

Le Secrétaire
H. GREMONT



Le Maire
B. TRICHOT

